



Lignes ferroviaires Paris-Château-Thierry et La Ferté-Milon : dans l'attente de vraies solutions

Comme je vous l'avais dit le mois dernier, se tenait le 15 octobre le comité d'offres de la ligne P NORD présenté par Île-de-France Mobilités.

J'ai participé à ce comité avec de nombreux autres élus pour être au côté du collectif des usagers afin de défendre les intérêts de nos administrés. Les débats ont duré près de trois heures.

La direction SNCF Transilien des lignes E, P et T4 nous a exposé son projet pour le service annuel 2020... En résumé, le remplacement de deux liaisons directes La Ferté-Milon ↔ Paris (7h18 aller, 18h05 retour) par des navettes terminus Meaux ; permettant de créer deux trains pour Château-Thierry.

Nous ne pouvions accepter que cette amélioration du service puisse se faire au détriment de la desserte vers La Ferté-Milon, position que je partageais et ai pu exprimer avec le collectif des usagers, et soutenue par les élus de notre territoire : le président de la communauté de communes A. de Montesquiou, le conseiller régional D. Moysse et notre député J. Krabal.

La mise en place, pour les usagers de cette ligne, d'une alternative impliquant des correspondances à Meaux, ne fera que contribuer à dégrader encore les conditions de transport des usagers. Pour rappel, la ponctualité de la ligne est aujourd'hui à 85% seulement !

Les usagers, au lieu de prendre directement le train à La Ferté-Milon, se rendront en voiture jusqu'à Meaux ou Trilport, ou encore Villers-Cotterêts, désertant notre gare et augmentant le risque de fermeture comme nous avons pu le subir avec le tronçon vers Reims... À une époque où les dérèglements climatiques nous incitent à revoir nos modes de déplacement, cette solution ne s'inscrit pas dans une bonne démarche !

Plus largement, le problème de fond est la qualité du matériel. Il n'est plus possible d'accepter des retards, des suspensions, des annulations, dus à des avaries d'un matériel vétuste ; autant de dysfonctionnements auxquels la SNCF doit en priorité remédier.

Ce que les usagers des transports ferroviaires attendent très légitimement, c'est un service public de transport performant et sûr. Nous n'accepterons pas que l'amélioration des conditions de transport des uns passe par une dégradation pour les autres.

Depuis de nombreuses années, les rencontres se multiplient, les tables rondes se succèdent, sans qu'une réelle amélioration ne se fasse sentir.

C'est uniquement sur la base d'un calendrier définitif rassurant et fermement mis en œuvre, avec une véritable remédiation des difficultés en termes de fiabilité du matériel, de ponctualité, de places en nombre suffisant, que nous accepterons les propositions de la SNCF.

Suite page 3

FLASH TRAVAUX

- Nous profitons des travaux concernant les lignes de haute tension par ENEDIS pour enfouir les réseaux basse tension, téléphone et éclairage public rue du Vieux Château.
- Les travaux sont envisagés courant novembre et nécessiteront des modifications de circulation.
- Des informations seront données dès que nous aurons les dates d'intervention.

Céline Le Frère

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon

MARCHÉ D'AUTOMNE
DU LYCÉE DE LA FERTÉ-MILON ?

ENTRÉE LIBRE PAR L'ALLÉE DE MONTOLON
VENDREDI DE 14 À 18H
8 NOVEMBRE !!
2019

02460 LA FERTÉ-MILON
C.S. 03 2336 7370
chateau-potel.lyc.ac-amiens.fr

Lycée des Métiers
CHATEAU-POTEL

DEVOIR DE MÉMOIRE
Célébration de l'armistice
de la guerre 14-18
voir en p.2

Deux ateliers
"les jardins s'emmêlent"
seront organisés par le CPIE*
au cinéma de La Ferté-Milon
"Changement climatique,
que puis-je faire ?"
Le 13 novembre de 19h à 21h.
"Street Art. La nature ordinaire
se dévoile."
Le 30 novembre : de 10h à 12h.
*CPIE des Pays de l'Aisne
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CCAS
Restos du cœur

Un rendez-vous pour être inscrit aux Restos du cœur devra être pris en mairie jusqu'au mardi 12 novembre, afin de se présenter aux bénévoles le mercredi 13 novembre à Villers-Cotterêts. Une navette les emmènera de La Ferté-Milon à Villers-Cotterêts.

FERMETURE SAISONNIÈRE
de la collecte des déchets verts aux ateliers municipaux rue Saint-Waast.
Prochaine ouverture avril 2020.

Ce mois-ci

Vendredi 8 novembre

Marché des plantes du lycée des métiers au château Potel. Entrée libre de 14h à 18h.

Dimanche 10 novembre

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Dimanche 10 novembre

MJC • Randonnée pédestre, rendez-vous à 14h sur le mail.

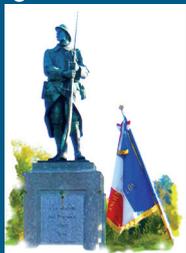
Lundi 11 novembre

Célébration de l'armistice de la guerre 14-18

10h Messe en l'honneur des "Morts pour la France" en l'église Saint-Nicolas.

11h Dépôt de gerbe au monument aux Morts place du mail, puis dépôt de gerbe à la gare SNCF à la plaque commémorative des cheminots.

Après la cérémonie, vin d'honneur servi au 31, rue de la Chaussée.



Mercredi 13 novembre de 19h à 21h

Les Jardins s'en mêlent salle du cinéma.

Changement climatique, que puis-je faire ?

Samedi 23 et dimanche 24 novembre

MJC • Bourse aux jouets, jeux, livres, vêtements d'enfants de 14h à 18h. Entrée libre.



Samedi 30 novembre de 10h à 12h

Les Jardins s'en mêlent salle du cinéma.

Changement climatique, que puis-je faire ?

Samedi 30 novembre

Dimanche 1^{er} décembre

Marché de Noël à la MJC samedi de 14h à 18h dimanche de 10h à 18h. Entrée libre.

Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections municipales de 2020, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 7 février 2020 (loi N° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales). Auparavant, il fallait être inscrit sur les listes avant le 1^{er} janvier de l'année de l'élection, ce texte de loi a repoussé la date butoir d'inscription au 6^e vendredi avant le scrutin.

Pièces à fournir :

- Le formulaire d'inscription : télécharger le formulaire cerfa n°12669 ;
- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de déménagement, vous devez vous inscrire sur les listes de la nouvelle commune.



Haltérophilie

Le 5 octobre 2019 a eu lieu le Tournoi de l'Avenir.

Cette première compétition de l'année s'est passée dans une bonne ambiance avec des belles performances ainsi qu'un beau record de France pour finir.

À cette occasion, notre jeune cadette THIERRY Charlotte (championne de France cadette 2019) a malheureusement fait un zéro pointé à l'épaulé jeté sur la barre de 54kg. Mais malgré cet échec, sa détermination lui a permis d'être finalement convoquée au prochain stage (en octobre) avec l'équipe de France cadette. Bravo Chacha !

Et pour clôturer le tournoi, nous avons eu un bon gâteau pour fêter les 20 ans du club Milonais.



Prochaines compétitions :

2 novembre 2019

1^{er} tour du Championnat par équipe masculine Nat. 2 au gymnase à partir de 17h. La Ferté-Milon reçoit Orléans et Saint-Avé.

23 novembre 2019

2^e tour du Championnat par équipe masculine Nat. 2 au gymnase à partir de 17h. La Ferté-Milon reçoit Laval et Chelles.

On vous attend nombreuses et nombreux pour venir supporter nos athlètes.



Les 20 ans du club Milonais

Handball

Voici le programme des matchs qui auront lieu à domicile au mois de novembre au gymnase de Neuilly-Saint-Front, rue René Roy.

Ce programme est voué à évoluer pour les catégories jeunes car, à l'heure où nous éditons ces informations, les championnats jeunes ne nous ont pas encore été transmis.

Seniors féminines	17 novembre à 20h	Handball Milonais - Guiscard
	30 novembre à 21h	Handball Milonais - Château-Thierry
Seniors masculins	30 novembre à 19h	Handball Milonais - Marle

Nous recherchons activement des joueurs susceptibles de compléter nos effectifs de -18 F & G (2002/2003/2004).

L'équipe du Handball Milonais

Une belle rentrée pour Roule bout'chou

Depuis septembre, la structure petite enfance de la fédération familles rurales, accueille les enfants de 3 mois à 3 ans tous les lundis, mardis et jeudis sur la commune de La Ferté-Milon.

Ce nouveau fonctionnement remporte un vif succès puisque Virginie et Céline ont reçu de nombreuses inscriptions !

Roule bout'chou accueille en majorité des enfants de la commune, mais également des communes voisines. Les deux professionnelles restent à votre disposition aux jours d'ouverture.



Ligne P Nord



Des bonnes nouvelles malgré tout

Le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, qui s'est réuni le 9 octobre, a voté à l'unanimité la décision permettant d'améliorer l'offre sur la ligne P Nord et qui valide :

- D'une part le financement des études pour réaliser un Schéma de Principe complémentaire pour actualiser les études réalisées par le passé sur l'électrification de Meaux ↔ La Ferté-Milon.

C'est la première étape pour aboutir à la réalisation de ce projet. Le coût des études du Schéma de Principe complémentaire est estimé à 750 000 € HT courants. Le financement est assuré par l'État (30%) et la Région (70%) au titre du CPER 2015-2020. Nous avons d'ailleurs déjà informé les services du conseil régional des Hauts-de-France de la relance de ce dossier afin qu'ils puissent le prendre en compte dans la version finale de leur SRADDET qui est actuellement à l'enquête publique.

- D'autre part le financement des travaux pour la réalisation de la sous-station de Villenoy pour renforcer l'alimentation électrique sur la ligne P Nord (incidence sur la fiabilité du trafic). Le coût prévisionnel des dépenses relatives à la convention de financement des travaux est évalué à 17,4 M € HT courants. Le financement de cette opération est assuré par l'État (21,9%) et la Région (51,09%) au titre du CPER 2015-2020 ainsi que SNCF Réseau (27,01%) au titre de la régénération de la sous-station. Toujours lors de ce conseil d'administration, a été voté un vœu présenté par la présidente d'Île-de-France Mobilités qui demande à SNCF Réseau et SNCF Mobilités de dédommager les voyageurs des lignes E et P pour la période des travaux du 15 juillet au 8 septembre.

Le projet de PLUi adopté à l'unanimité par le conseil municipal du 2 octobre 2019

Il a été présenté aux élus lors du dernier conseil municipal par Messieurs Saumont, vice-président délégué à l'aménagement de l'espace et Jun, directeur du pôle droits des sols à la Communauté de communes Retz-en-Valois, conseil qui devait rendre un avis.

Pour rappel le PLUi est :

- Un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire de la CCRV pour les 15 ans à venir.

- Un outil réglementaire qui fixe les règles et les modalités de mise en œuvre du projet de territoire communautaire en définissant les règles d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire de la CCRV.

- Un outil de programmation urbaine qui permet de maîtriser l'aménagement du territoire communautaire et facilitera la mise en œuvre des projets d'aménagement urbain.

Les différentes étapes de l'élaboration d'un PLUi sont les suivantes :

Étape n°1

Le diagnostic : définition des enjeux du territoire (une partie du rapport de présentation).

Étape n°2

Le PADD : détermination des orientations et objectifs à l'horizon 2035 (notamment le nombre de nouveaux habitants à accueillir et les objectifs de consommation foncière).

Étape n°3

Le règlement écrit et graphique : choix spatialisés de développement et de préservation du territoire (notamment de la répartition des logements à créer selon l'armature du territoire).

Étape n°4

Les justifications : explication des choix de développement du territoire (notamment de la répartition et emprise des zones d'extension).



Le projet de PADD

4 objectifs généraux

- 1 Consolider l'attractivité du territoire, en respectant son armature naturelle.
- 2 Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine local et en renforçant les équipements.
- 3 Concevoir un habitat de qualité et qui réponde aux besoins en logements d'une intercommunalité multipolarisée.
- 4 Poursuivre le développement d'une offre de déplacements, en cohérence avec l'objectif de développement durable.

Le projet de PLUi est transmis aux 54 communes membres du territoire intercommunal qui disposent d'un délai de trois mois pour adresser leurs observations avant que le dossier ne soit soumis à enquête publique pour une durée d'un mois minimum.

Pour obtenir des précisions ou pour toutes questions relatives à la constructibilité et aux aménagements de vos terrains, consultez, en amont de vos projets, le service ADS (Application du Droit des Sols) de la Communauté de communes.

35, rue du Général Leclerc
Villers-Cotterêts
03.23.96.99.91

Depuis le site de la CCRV :
Accueil → Vie pratique → Urbanisme →
Autorisations d'urbanisme (droits des sols)

Les déchets sur la commune de La Ferté-Milon.

Où en sommes-nous à ce jour ?

Ramassage des bacs jaunes tous les vendredis matin

- Briques alimentaires, cartons, tous les papiers, enveloppes, courriers, lettres, livres, cahiers, catalogues, annuaires, publicités, prospectus, journaux, magazines.

- Boîtes en acier, ou en aluminium, cannettes, aérosols, barquettes en aluminium, boîtes de conserve, bouteilles et flacons en plastique (avec leur bouchon).

Coût pour la collectivité : 185 € la tonne.

▼ Erreurs de tri fréquemment constatées ▼

Verre, barquettes en polystyrène, vêtements, chaussures, sacs en plastique.

S'il y a erreur de tri, il y a double coût...

En quoi ces matières sont-elles recyclées ?

avec le plastique : des vêtements en polaire, des objets en plastique, avec le carton, le papier : du carton, du papier avec le métal : des objets en métal

Ramassage du verre, toutes les 6 semaines

Bouteilles, bocaux, pots de confiture.

▼ Attention ▼

PAS de vaisselle! le verre utilisé pour le pyrex et les verres de table n'est pas le même que celui des bouteilles.

Il ne peut donc pas être recyclé et doit être mis en poubelle « tout-venant ».

Pas d'objet en terre cuite non plus!

Coût pour la collectivité : 54 € la tonne

En quoi est-ce recyclé ?

En verre! et ce, à l'infini. Il y a juste à jeter les bouteilles en verre dans... la poubelle de verre.

Ramassage du tout-venant les mardis et vendredis matin

Couches, boîtes en polystyrène, barquettes, films plastiques, film étirable, pots de crème, yaourt, sacs plastique, pots en plastique pour les plantes, les objets en terre cuite.

Coût pour la collectivité : 227 € la tonne

Les ordures ménagères sont enfouies dans l'Aisne, une partie du biogaz émis par leur décomposition est valorisée.

Conclusion : faire le tri coûte moins cher à nos impôts et... à la planète !

N'hésitez pas à contacter le Service environnement de la communauté de communes de Retz-en-Valois pour toute question !

Christelle Carbonneaux
03.23.96.60.19

Audrey Raffard
03.23.96.52.38

c.carbonneaux@retzenvalois.fr

a.raffard@retzenvalois.fr

Les camions sont dotés d'un double compartiment pour respecter le tri des déchets.



TRAVAUX

Salle polyvalente

Les marchés sont attribués et la réunion de préparation de chantier s'est tenue le 21 octobre dernier. Après une période de préparation, comme dans chaque marché de ce type, les travaux commenceront courant novembre.

Au cours des quatre mois de travaux prévus, les menuiseries seront changées, une passerelle permettra d'accéder du parking à la salle de l'étage qui sera dotée d'une terrasse. Enfin un bardage habillera toute la partie vestiaire, petite salle et entrée. Les installations électriques et de chauffage, seront remises aux normes.

Ces travaux d'un montant de 625 000 € HT sont subventionnés par l'État et le département à hauteur de 271 600 €. La livraison est prévue courant février 2020.

Théâtre à la MJC



Vendredi 15 novembre et samedi 16 novembre à 20h30

Venez vous distraire avec la troupe Carpe diem qui jouera "Est-Ouest", très libre interprétation d'un texte d'Alfred Hitchcock.

Plein tarif : 10 €, moins de 18 ans : 6 €, moins de 10 ans : gratuit.
Le nombre de places étant réduit, il est indispensable de réserver par téléphone.

Bourse aux jouets, livres, jeux, vêtements d'enfants

Samedi 23 et dimanche 24 novembre, de 14h à 18h.
Entrée libre.

Ne jetez pas : ce qui ne vous sert plus peut encore faire le bonheur de autres.

Tarif exposants : 2 € par après-midi.
Réservations par téléphone.



Marché de Noël

Samedi 30 novembre, de 14h à 18h et dimanche 1er décembre, de 10h à 18h.
Entrée libre.

Objets de décoration, bijoux, produits gourmands, champagne, compositions florales du lycée Potel...
Participation d'associations.



Capoeira

Cet art martial afro-brésilien connaît un grand succès auprès des enfants. Les plus de 13 ans et les adultes peuvent aussi s'y exercer. Il reste de la place.
Le mardi de 20h à 21h au 31, rue de la Chaussée,

Karaté, bâton et sabre japonais, yoga

Il n'est pas trop tard pour venir essayer salle Corot au 1, rue Racine.

Point informatique

Un informaticien s'est proposé pour aider ceux qui veulent commencer ou progresser. L'accueil pourrait avoir lieu le mardi (horaire à définir). Il faut apporter un ordinateur portable car il n'y a pas de matériel collectif sur place. Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous au plus vite.

Pour toutes les activités présentées par la Maison des Jeunes et de la Culture

Renseignements et réservations au 03.23.96.76.51

Si vous laissez un message sur le répondeur n'oubliez pas de laisser vos coordonnées pour être rappelé.

ou sur mjc-fertemilon.com

MJC, 1, rue Racine 02460 La Ferté-Milon

Au Fil des Ans

Le 25 septembre l'association a fêté les anniversaires du 3^e trimestre, 20 résidents de la maison de retraite étaient concernés. À l'issue du spectacle animé par la chanteuse Marie-Élyse, ils ont reçu un petit cadeau.



Humeur d'automne

Feuilles mortes et horaire d'hiver, le musée Jean Racine vient de clore ses portes, un peu triste de ne plus accueillir ces groupes de visiteurs, ces écoles, ces amateurs de notre belle langue, mais néanmoins heureux d'une saison 2019 assez conforme à ses attentes.

Avec le Forum des Associations, début septembre au City Park (une première pour Jean Racine et son terroir !), avec des Journées du Patrimoine joyeusement fréquentées, avec l'accueil de plusieurs classes, avec le spectacle de nos amis acteurs de Montgobert, avec nos deux expositions "Visages", nous n'avons certes pas chômé, toujours aussi passionnés à un haut niveau de motivation.

Mais en hiver, tous nos amis peuvent poursuivre la découverte et le dialogue avec notre nouveau site internet, carrefour d'échanges et de dialogue avec tous nos amis...



Notez bien la clé :

<https://museejeanracine.neopse-site.fr> !

Musée Jean Racine
2, rue des Bouchers
La Ferté-Milon

Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon

Tél. 03.23.96.70.45

29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

mail : mairie.fertemilon@orange.fr
site : www.lafertemilon.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil),
contactez le : 06.30.75.44.56

Tous les comptes-rendus du conseil municipal sont téléchargeables sur le site de la mairie <http://www.lafertemilon.fr/fr/comptes-rendus>.

Vestiaire - CCAS Jeudis 14 et 28 novembre de 13h30 à 16h, 1, rue St-Lazare.

Conciliateur de justice 2^e mercredi de chaque mois de 14h à 17h en mairie.

Assistante sociale Le 2^e mardi de chaque mois en mairie

Transport vers Villers-Cotterêts Jeudis 7, 14, 21, 28 novembre, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

Collecte des déchets verts Prochaine ouverture avril 2020

Ramassage des verres Jeudi 5 décembre

Activités Relais Assistance Maternelle en novembre

Lundi 4 10h30-11h30 Atelier cuisine

Lundi 18 10h15-11h15 Éveil musical

Lundi 25 10h30-11h30 Éveil corporel

sur inscription au 03.23.96.61.31 ou ram@retz-en-valois.fr

MILON INFO - REVUE MUNICIPALE
Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé
Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr
IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.